

Déclaration préalable

12 Décembre 2018

La CFE-CGC Orange attire l'attention de la direction quant à la visite de Sky 56 à Lyon le 10 décembre : cette visite a été proposée par la Direction aux élus CE, et confirmée par mail le 20/11/18 envoyé par l'assistante au fonctionnement du CE DTSI . Aucune invitation officielle de la direction n'a été adressée aux élus candidats à la visite. L'officialisation est nécessaire pour permettre aux élus hors Lyon de réserver leur déplacement : aussi leur venue a-t-elle été impossible. La seule communication reçue le vendredi précédent a été établie par le référent DTSI dont le parcours professionnel s'oriente vers une activité syndicale Nous nous interrogeons sur la bonne gestion par le référent DTSI de cette visite organisée pour les élus CE. Nous réitérons notre surprise, accueillie avec mépris par la DRH de la DSI, que la gestion d'un projet de la direction soit assurée par un référent affichant ouvertement et par écrit son attachement syndical fort.

La CFE-CGC Orange constate que la mode du « sans bureau fixe » est déclinée sans discernement sur nos sites à chaque occasion ; le projet d'aménagement du site Orange Village en est une nouvelle preuve. L'organisation du travail sous-jacente et son impact sur les conditions de travail sont passés sous silence volontairement. En travestissant le tweet de Céline Bergez : « Changer les espaces de travail ne suffit pas. Il s'agit de nous expliquer l'utilisation des nouvelles méthodes de travail ». Il ressort du sondage Secafi de Mars 2018 mené à la demande des CE OFS et DTSI (/projet de redistribution des espaces de travail) que 70 % des répondants déclarent vouloir conserver une position de travail nominative et individuelle, attribuée en permanence. Nous réitérons notre demande à la Direction d'Orange France de garantir une position de travail fixe pour chaque salarié le souhaitant, et pour tous, des conditions propices au bon exercice de leur activité professionnelle. Sous quelle forme sera redistribué au personnel l'argent sur les m2 économisés ?

Nous demandons que le dossier sur la restauration au RIE Ménilmontant fasse l'objet d'une décision du CE DTSI.

Vous nous présentez une information sur les méthodes Agile dans la conduite de projets au sein de la DTSI. Cette méthode est utilisée au sein de la DSI depuis 2010. Les impacts sur les conditions de travail, les risques psycho sociaux ont-ils été analysés avec les IRP concernées ? Quelles actions de préventions ont été menées ? Nous constatons depuis 2010 que les méthodes et outils Agiles modifient l'organisation et les conditions de travail sans que les IRP aient été consultées. Pourquoi l'Agilité est-elle généralisée à la DTSI sans avoir fait un bilan au niveau DSI ?

Notre président Stéphane Richard a annoncé une prime en forme de coup de pouce de fin d'année et un lâcher de lest sur les salaires en 2019. Nous l'avons bien entendu. Nous réclamons une ouverture des négociations salariales en début d'année avec l'engagement de garantir à tous des augmentations minimales calées sur l'inflation et le respect de l'égalité professionnelle.

La CFE-CGC Orange défendra l'intérêt du personnel de toutes ses forces.